

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

Séance du 30 mars 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni le 30 mars 2014 sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire.

Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

L'objet de cette séance était l'installation du nouveau Conseil Municipal issu des urnes le 23 mars 2014.

Avant de commencer la séance, M. Lucien GONNOT remercie les électrices et électeurs de leur confiance avec l'élection au premier tour de la majorité de ses colistiers. Il salue le travail mené pendant le mandat précédent avec une équipe soudée qu'il remercie vivement.

Installation des Conseillers municipaux élus le 23 mars

M. Lucien GONNOT, Maire sortant, a procédé à l'appel des quinze conseillers municipaux élus le dimanche 23 mars : M. Hervé BAUDOIN, Mme Françoise DE CHACATON, M. Lucien GONNOT, Mme Magali GUITTON, M. Jean-Pierre GALLAUD, Mme Florence LEPERON, M. Yvon GILLES, Mme Marie-Aimée CLAYEUX, M. Jérôme BLANCHARD, Mme Marie-Noëlle MARTIN, M. René PRONCHERY, Mme Chantal DUCERF, M. Luc CHABERT, M. Pascal ROUYER, Mme Marie-Paule LASSEIGNE. Il déclare l'ensemble de ces Conseillers municipaux installés dans leur fonction.

Élection du Maire

Mme DE CHACATON préside la séance pour l'élection du Maire. Mrs BLANCHARD et CHABERT sont nommés assesseurs.

Deux candidats sont présentés : M. GONNOT par M. BAUDOIN, et M. ROUYER.

M. GONNOT est élu Maire de Neuilly le réal par 13 voix, M. ROUYER obtenant 2 voix.

Détermination du nombre d'adjoints

M. GONNOT propose de désigner 4 adjoints. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Élection des adjoints

M. BAUDOIN propose une liste composée de M. BAUDOIN, Mme GUITTON, M. GALLAUD, Mme LEPERON.

A l'issue du premier tour de scrutin, cette liste recueille 13 voix pour. Mr ROUYER et Mme LASSEIGNE s'abstiennent. M. BAUDOIN, Mme GUITTON, M. GALLAUD et Mme LEPERON sont élus respectivement 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} adjoint.

Composition des commissions municipales

M. le Maire propose de répartir les Conseillers municipaux dans six commissions.

Commission finances et personnel : Florence LEPERON, Magali GUITTON, Hervé BAUDOIN, René PRONCHERY, Marie-Aimée CLAYEUX, Chantal DUCERF, Pascal ROUYER.

Commission des travaux : Hervé BAUDOIN, René PRONCHERY, Luc CHABERT, Florence LEPERON, Yvon GILLES, Pascal ROUYER.

Commission fleurissement : Marie-Aimée CLAYEUX, Chantal DUCERF, Hervé BAUDOIN, Jean-Pierre GALLAUD.

Commission jeunesse et vie scolaire : Magali GUITTON, Marie-Aimée CLAYEUX, Marie-Noëlle MARTIN, Jérôme BLANCHARD, Marie-Paule LASSEIGNE.

Commission vie associative et culturelle : Jean-Pierre GALLAUD, Marie-Noëlle MARTIN, Jérôme BLANCHARD, Yvon GILLES, Françoise DE CHACATON, Marie-Paule LASSEIGNE.

Commission communication : Jérôme BLANCHARD, Françoise DE CHACATON, Jean-Pierre GALLAUD.

L'ensemble des désignations est effectué à l'unanimité.

Désignation des délégués communaux

M. le Maire propose de désigner les délégués communaux dans les différents organismes où la commune est représentée.

Caisse des Ecoles : Lucien GONNOT, Magali GUITTON, Marie-Aimée CLAYEUX, Jean-Pierre GALLAUD, Marie-Noëlle MARTIN, Marie Paule LASSEIGNE.

Conseil d'Ecole :

Ecole maternelle et Ecole primaire : Titulaires : Magali GUITTON, Jérôme BLANCHARD,
Suppléants : Marie-Noëlle MARTIN, Marie Paule LASSEIGNE.

Sivom du Canton de Neuilly le Réal : Titulaires : Lucien GONNOT, Hervé BAUDOIN,
Suppléants : Yvon GILLES, Jean-Pierre GALLAUD.

Les désignations à la Caisse des écoles, aux Conseils d'école et au Sivom du canton sont adoptées à l'unanimité.

Syndicat de la Sologne Bourbonnaise :

Titulaires : Jean-Pierre GALLAUD, Yvon GILLES. Suppléants : Luc CHABERT, Hervé BAUDOIN.

SDE :

Titulaire : René PRONCHERY. Suppléant : Jean-Pierre GALLAUD.

Centre Social Rural de Jaligny-Neuilly :

Titulaire : Françoise DE CHACATON. Suppléant : Magali GUITTON.

Neuilly Micro :

Titulaires : Jean-Pierre GALLAUD, Marie- Aimée CLAYEUX. Suppléants : Chantal DUCERF, Marie-Noëlle MARTIN

Référent sécurité routière : René PRONCHERY.

Correspondant défense : René PRONCHERY.

CNAS : Marie-Noëlle MARTIN.

Allier à livre ouvert : Florence LEPERON.

CCAS :

Lucien GONNOT, Françoise DE CHACATON, Jean-Pierre GALLAUD, Chantal DUCERF, Yvon GILLES, Marie-Noëlle MARTIN.

Les désignations au Syndicat de la Sologne Bourbonnaise, au SDE, au Centre social rural de Jaligny-Neuilly, à Neuilly micro, à la sécurité routière, à la défense, au CNAS, au CCAS sont adoptées par 13 voix pour et 2 abstentions.

Commission d'appel d'offres et d'adjudication :

Cette désignation a été effectuée par scrutin de liste. La liste présentée par M.BAUDOIN obtient 13 voix, la liste de M. ROUYER 2 voix.

La commission d'adjudication et d'appel d'offres est composée de :

Titulaires : Hervé BAUDOIN, Florence LEPERON, René PRONCHERY.

Suppléants : Luc CHABERT, Magali GUITTON, Jean-Pierre GALLAUD.

La séance est levée à 19h30.

Le Maire,
Lucien GONNOT

